

FICHE EXPLICATIVE
LES VACANCES SCOLAIRES :
Comment ça marche ?

Le fonctionnement, les horaires et les inscriptions :

- A la journée de 9h00 à 17h00 avec repas
- A la journée de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 sans repas
- A la demi-journée de 9h00 à 11h30 ou de 13h30 à 17h00

Lors de ces vacances un accueil en péri loisirs (avant et après) est organisé suivant vos besoins de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h30.

Les inscriptions se font par retour du document et au plus tard à la date limite indiquée en bas de ce document auprès du Secrétariat enfance.

La facturation :

Votre facture sera établie en fonction des présences cochées sur le planning.

La facture **sera à régler dès réception** par chèque (dans la boîte aux lettres située à l'accueil) ou auprès du secrétariat enfance.

Sans paiement de votre part, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en considération.

TOUTE RESERVATION EST DUE

PLANNING ACCUEIL DE LOISIRS
« VACANCES DE FEVRIER 2012 »

Nom – Prénom de l'enfant

	PERI LOISIRS MATIN 7h00 – 9h00	MATIN 9h00 – 11h 30	REPAS 11h30 - 13h30	APRES MIDI 13h30 – 17h00	PERI LOISIRS SOIR 17h00 - 19h30
LUNDI 27 FEVRIER 2012					
MARDI 28 FEVRIER 2012					
MERCREDI 29 FEVRIER 2012					
JEUDI 1 MARS 2012					
VENDREDI 2 MARS 2012					
LUNDI 5 MARS 2012					
MARDI 6 MARS 2012					
MERCREDI 7 MARS 2012					
JEUDI 8 MARS 2012					
VENDREDI 9 MARS 2011					

Date et Signature

Rappel : Les enfants doivent arriver au plus tard à 9h45.

DATE LIMITE DE RETOUR DE CE DOCUMENT 10 FEVRIER 2012